



Le Dictionnaire du musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La définition de:

« La demande
de secours »

Écrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa

i-slamy.com



Le Dictionnaire du musulman

A) La définition du mot « istighaatha »

• La définition dans la langue arabe

L'origine du mot istighaatha vient des trois lettres : Ghayn (غ), Waw (و), Tha (ث) qui forment le verbe ghawatha (غَوَّثَ) qui signifie secours, aide en cas de détresse.¹

Quant au mot istighaatha (إِسْتِغَاثَة) il signifie : demander le secours à quelqu'un.

• La définition dans la terminologie islamique

Dans la terminologie islamique, al istighaatha consiste à demander secours lorsque nous sommes en détresse ou dans une situation difficile.²

Ibn taymiya a dit: « L'Istighatha est la demande de secours pour lever une situation de détresse. »³

¹ Maqayis ligha, ibn faris, tome 4/ page 400.

² Mawsi'toul 'aqida wal adyan wal firaq wal madhaib al mou'asira, tome 1/ page 182-183.

³ Majmou' al fatawa, ibn taymiya, tome 1/ page 103.



Le Dictionnaire du musulman

• Les types de demandes dans la langue arabe

Dans la langue arabe, il y a trois types de demande. Il est important pour le musulman de les différencier, car ces demandes peuvent avoir des jugements différents en fonction de celui qui demande et celui à qui on demande.

- **La demande de celui qui est au-dessus à celui qui est en dessous :**

On appelle cela un ordre (أَمْرٌ). Comme le roi qui demande une chose à ses sujets.

- **La demande de celui qui est en dessous à celui qui est au-dessus :**

On appelle cela une invocation (دُعَاءٌ).

Nous comprenons donc que lorsqu'Allah demande quelque chose à ses serviteurs il ordonne et lorsque les serviteurs demandent à Allah ils invoquent.



Le Dictionnaire du musulman

- La demande à celui qui est égale :

On appelle cela iltimas (الْتِمَاس). Comme celui qui demande quelque chose à son ami. La différence entre l'invocation (du'a) et al Iltimas se trouve également dans le cœur et l'intention. Celui qui invoque est le fait avec humilité, rabaissement et servitude. Il pense que celui à qui il demande est le celui qui va lui permettre d'obtenir ce qu'il souhaite directement. C'est pour cela que l'adoration doit être vouée uniquement à Allah, car c'est lui qui détient tout le bien entre ses mains. Tandis que dans l'iltimas il n'y pas ce rabaissement et cette servitude. Celui qui demande sait que la personne à qui il demande n'est qu'une cause pour obtenir ce qu'il souhaite.⁴

4 Voir : « badai' al fawaid », ibn qayyim, tome 3 ; page 2 ; "at-tamhid li charh kitab tawhid", salih ibn abdil aziz al cheikh, tome 1 ; page 168.



Le Dictionnaire du musulman

B) Ce qu'il faut savoir à propos de l'« istighaatha »

- **Les catégories de l'istighaatha et leurs jugements**

Comme nous l'avons dit précédemment, l'istighaatha vise à demander la levée ou l'éloignement d'une chose nuisible pour une personne en détresse, particulièrement en cas de situation difficile.

Les savants la divisent en trois grandes catégories :

1) La demande de secours légiférée

Ce qui est voulu par l'istighaatha légiférée est l'istighaatha qui est une adoration. Et comme toute adoration elle doit être vouée à Allah seul sans associé.



Le Dictionnaire du musulman

➤ La demande de secours à Allah :

C'est la forme la plus noble et la plus importante d'Istighatha. Elle est ordonnée par Allah, et les croyants qui la pratiquent sont loués. Allah dit :

﴿إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ أَنِّي مُمِدُّكُمْ بِأَلْفٍ مِّنَ الْمَلَائِكَةِ مُرْدَفِينَ ۝٩﴾
[الأنفال : ٩]

(Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt : « Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres. » [8 : 9]

L'imam Tabari a dit à propos de ce verset : concernant la parole « (Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur, c'est à dire : vous cherchiez refuge auprès de Lui contre votre ennemi et vous L'invoquiez pour obtenir la victoire sur eux.

Et la parole « Il vous exauça aussitôt » signifie : Il a répondu à votre invocation en disant : « Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres. », c'est-à-dire qu'un groupe d'anges suit un autre, se relayant pour vous soutenir. »⁵

⁵ Tafsir Tabari, ibn jarir Tabari, tome 13/ page 409.



Le Dictionnaire du musulman

Ainsi, Allah est l'unique Secours absolu, celui qui répond aux supplications des nécessiteux, qui soulage les détresses, et dont l'aide est sans égal. Toute autre aide provenant de ses créatures est en réalité une aide qu'il a rendue possible et pour laquelle il est loué.

➤ La demande de secours par les attributs d'Allah :

Cela consiste à invoquer les attributs d'Allah, comme sa miséricorde, pour demander secours, comme la parole du prophète :

يَا حَيُّ يَا قَيُّوْمُ بِرَحْمَتِكَ أَسْتَغِيْثُ

Anas ibn Malik a dit : « Lorsque le Prophète était confronté à une difficulté, il disait : Ô le Vivant, Ô l'Immuable, c'est par Ta miséricorde que je demande secours. » [Thirmidhi : 3524]

Ibn Taymiyya explique : « Demander secours par Sa miséricorde est en réalité une demande de secours auprès de lui-même, car Ses attributs Lui appartiennent. De même, chercher refuge par Ses attributs revient à chercher refuge en Lui, et prêter serment par Ses attributs revient à prêter serment par Lui. »⁶

⁶ Majmou' al fatawa, ibn taymiya, tome 1/ page 103.



Le Dictionnaire du musulman

En résumé, la demande de secours légiférée est celle qui est dirigée vers Allah ou basée sur Ses attributs, car cela reflète la reconnaissance de Sa suprématie absolue et de Sa capacité à soulager toute détresse.

2) La demande de secours interdite :

Ce type de demande de secours est celui que la législation islamique a interdit et déclaré illicite. Il se divise en plusieurs catégories, dont les plus importantes sont les suivantes :

➤ La demande de secours aux pieux décédés :

Cela inclut les prophètes ou ceux que l'on considère comme des saints ou des pieux. Cela consiste à les invoquer dans le but d'obtenir un bien de leur part ou qu'ils nous éloignent d'un mal.

Cette pratique constitue du shirk majeur, qui fait sortir de l'islam (qu'Allah nous en préserve). C'est le type d'association pratiqué par les polythéistes de l'époque préislamique. Allah a dénoncé leur croyance en affirmant que ces personnes décédées ne peuvent ni entendre les invocations, ni apporter un quelconque bénéfice ou mal. Allah dit :



Le Dictionnaire du musulman

﴿ قَالَ هَلْ يَسْمَعُونَكُمُ إِذْ تَدْعُونَ ﴿٧٢﴾ أَوْ يَنْفَعُونَكُمُ أَوْ يَضُرُّونَ ﴿٧٣﴾ ﴾

[الشُّعْرَاء : ٧٢ - ٧٣]

Il dit : « Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez ? Ou vous profitent-elles ? Ou vous nuisent-elles ? » [26 : 72-73]

Ibn al-Qayyim dit à ce sujet : « Parmi les types d'association (shirk), il y a le fait de demander des besoins aux morts, de chercher secours auprès d'eux, ou de se tourner vers eux. C'est la base même de l'association dans le monde. En effet, le mort a vu ses actions cesser, et il n'a aucun pouvoir sur son propre bien ou mal, encore moins sur celui de celui qui lui demande secours ou fait des requêtes. »⁷

⁷ Madarij salikin, ibn qayyim, tome 1/ page 375.



Le Dictionnaire du musulman

Résumé :

Cette forme d'istighaatha consiste à demander le secours à un mort à cause de son statut. C'est-à-dire à cause du haut rang qu'il avait dans ce bas monde auprès d'Allah. Il était soit un prophète, un pieux, un martyr, etc.

Celui qui fait cela sera tombé dans le shirk majeur !

Celui qui fait cela a forcément une croyance en lui et c'est cette croyance qui le fait tomber dans l'association majeure. Il s'humilie dans sa demande au mort comme on s'humilie pour Allah. Dans cette situation sa demande sera une invocation (du'a). Il aura voué une adoration à une créature, ce qui est de l'association dans l'adoration.



Le Dictionnaire du musulman

➤ La demande de secours aux vivants dans ce qui est au-delà de leurs capacités :

Cela inclut le fait d'invoquer une personne vivante, qu'elle soit présente ou absente, pour des choses qui ne peuvent être réalisées que par Allah. Cela constitue également un shirk majeur, car cela revient à attribuer à un autre qu'Allah une capacité qui Lui est exclusive.

Soit il croit que cette créature a la capacité de l'aider dans une chose que seul Allah peut faire comme celui qui est en détresse et demande à une créature de lui envoyer des anges pour l'aider. Il aura fait de l'association dans la seigneurie, car il aura mis une créature au même niveau qu'Allah dans une chose spécifique à Allah.

Soit cette créature à qui il fait sa demande est absente. Dans ce cas-là il sera tombé dans l'association dans les noms et attributs d'Allah. il aura fait une demande à une créature absente pour quelle le sorte de la détresse. Il est donc obligatoire qu'il croie que cette créature l'entende. Il aura donc mis au même niveau cette créature avec Allah dans une chose qui est spécifique à Allah. Allah est As Sami', celui qui entend toutes les demandes de ses créatures parfaitement. Il est seul à posséder cet attribut. Celui qui croit qu'une créature possède cet attribut avec Allah sera tombé dans l'association.



Le Dictionnaire du musulman

3) La demande de secours permise :

Ce type de demande de secours est permis sous certaines conditions. Quatre critères doivent être remplis pour qu'elle soit considérée comme une demande de secours licite :

- La demande doit concerner quelque chose que la créature peut accomplir.

Elle ne doit pas concerner ce qui relève exclusivement des attributs d'Allah, comme apporter un bien ou repousser un mal en dehors des moyens naturels.

- La personne sollicitée doit être vivante.

Il est interdit de demander secours aux morts, même s'il s'agit de prophètes ou de pieux.

- La personne sollicitée doit être présente et capable de répondre à la demande.

On ne peut demander secours à une personne absente ou incapable d'apporter l'aide demandée.



Le Dictionnaire du musulman

- Croire que celui qui nous vient en aide n'est qu'une cause

Celui qui vient en aide de manière absolue est Allah. Cependant Allah peut nous venir en aide par l'intermédiaire de ses créatures. Il est donc permis de demander le secours à des créatures dans des choses qu'elles ont la capacité de faire. Mais le croyant doit toujours croire que cette créature n'est qu'une cause et qu'elle nous aide uniquement par la permission d'Allah.

Les compagnons demandaient parfois secours au Prophète de son vivant pour des choses qu'il pouvait accomplir, et il répondait à leur demande. Pour ce qui dépassait ses capacités, ils lui demandaient de prier pour eux, et il invoquait Allah en leur faveur.⁸

Ibn Taymiyya a dit : « Les gens ont toujours demandé secours au Prophète de son vivant, comme ils le feront le jour du jugement. La demande de secours à lui de son vivant, dans ce qu'il pouvait accomplir, n'a jamais été contestée par personne. »⁹

⁸ Mawsi'toul 'aqida wal adyan wal firaq wal madhaib al mou'asira, tome 1/ page 184-186.

⁹ Majmou' al fatawa, ibn taymiya, tome 1/ page 101-105.



Le Dictionnaire du musulman

• Les différences entre l'istighaatha (demande de secours) et la du'a (l'invocation)

L'invocation et la demande de secours sont différentes dans leur généralité et leur spécificité.

- L'invocation est une demande plus large que la demande de secours. Celui qui invoque demande à Allah ce dont il est à besoin de manière générale. Tandis que celui qui fait al istighaatha demande quelque chose de spécifique à Allah. Il demande d'être secouru d'une situation difficile qu'il est en train de vivre.
- L'invocation est spécifique à Allah tandis que la demande de secours peut être pour Allah dans certains cas et pour les créatures dans d'autres. Comme nous l'avons dit précédemment, l'invocation est la demande de celui qui est inférieur à celui qui est supérieur. L'invocation comporte obligatoirement de l'humilité et de la servitude dans le cœur. Cela est une adoration et doit être obligatoirement voué à Allah seul. Tandis que la demande de secours peut être une invocation si elle est vouée à Allah mais également un iltimas si elle est faite à une créature.



Le Dictionnaire du musulman

- **Les différences entre l'istighaatha (demande de secours) et l'isti'adha (demande de protection)**

- L'Istighatha est spécifiquement liée à une demande d'aide dans une situation de détresse ou de difficulté. Donc pour accomplir cette adoration il faut obligatoirement que le serviteur soit dans une situation difficile ou de détresse.

- L'Isti'adha, en revanche, consiste à rechercher la protection contre un mal ou un danger.



Le Dictionnaire du musulman

• Les différences entre l'istighaatha (demande de secours) et l'isti'ana (demande d'aide)

- 1) L'Istighaatha signifie demander le secours auprès de quelqu'un lorsque l'on est en détresse. Par exemple, si quelqu'un se trouve dans une épreuve difficile, il demande à Allah de le secourir. L'Isti'âna, quant à elle, consiste à demander l'aide d'Allah et à s'en remettre totalement à Lui pour accomplir quelque chose. C'est une confiance complète en Allah, comme dans le concept de tawakkul, qui signifie avoir foi en Allah pour nous soutenir.
- 2) L'Istighaatha est utilisée lorsqu'on fait face à une situation précise et qu'on se trouve dans une situation particulière. C'est donc une demande ponctuelle. En revanche, l'Isti'âna est une demande d'aide qui est constante, car chaque jour et dans tout ce que l'on fait, on a besoin du soutien et de l'aide d'Allah.
- 3) Dans la demande d'aide (Isti'âna), le croyant sait qu'il ne pourra pas atteindre le paradis tout seul. Il a besoin qu'Allah l'aide à accomplir les bonnes actions et à rester sur la bonne voie. Mais, dans cette quête vers le paradis, il sera forcément éprouvé pour que l'on teste sa sincérité et sa patience. Lorsqu'il se trouvera dans cette situation, il implora le secours de son seigneur avec l'istighaatha.

Ainsi, les deux formes de demandes ont des objectifs différents : l'Isti'âna pour obtenir de l'aide dans tout ce que l'on fait, et l'istighaatha pour se sortir d'une difficulté qui nous touche.¹⁰

¹⁰ Mawsi'toul 'aqida wal adyan wal firaq wal madhaib al mou'asira, tome 1/ page 187-188.



Le Dictionnaire du musulman

- **6 bienfaits de l'istighaatha dans la vie du croyant**

- 1) Orienter toute son attention vers Allah :

Elle pousse à s'en remettre totalement à Allah, le Maître absolu de l'univers, avec la certitude que les créatures ne font que suivre sa volonté et ses décrets.

- 2) Un acte de Tawhid (unicité d'Allah) :

Demander secours à Allah dans les choses que lui seul peut accomplir est un signe de foi en son unicité. Également se tourner vers Allah directement même dans des choses que les créatures peuvent faire augmente le tawhid dans le cœur du serviteur.

- 3) Renforcer la détermination :

L'Istighatha renforce la conviction de la personne en détresse, car elle sait que celui à qui elle s'adresse est capable de la secourir. Il sait également qu'aucune créature ne peut l'aider dans sa situation. Sa motivation et son endurance dans ses invocations sont donc encore plus fortes qu'à l'accoutumée.



Le Dictionnaire du musulman

4) Une cause de victoire :

Elle peut être une des raisons du succès, comme cela s'est produit pour les musulmans lors de la bataille de Badr. En effet, celui qui est dos au mur et dans une détresse immense sera évidemment beaucoup plus sincère dans ses demandes, ce qui est une grande cause dans l'exaucement des invocations.

5) Renforcer le moral :

L'Istighatha redonne espoir et confiance à celui qui la pratique, en lui apprenant que l'aide et la délivrance sont proches.

6) Une source de bien :

L'Istighatha attire les bénédictions, et par elle, le bien se répand sur les individus et les sociétés. Celui qui sait que seul Allah peut le secourir dans cette situation fera tout pour se rapprocher de lui. Il fera également en sorte que ses invocations soient exaucées. Et la plus grande cause de l'exaucement des invocations est l'application des bonnes actions et l'éloignement des péchés. Il ne fait donc aucun doute que cela est bénéfique pour la société. Les gens bénéficieront de ses bonnes actions comme les aumônes, les bons comportements ou l'appel au tawhid. Et ils seront préservés de son mal comme le vol, la grossièreté ou l'innovation religieuse.